



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 67201

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'absentéisme des enseignants du secondaire dans le Tarn. Il lui demande de lui en préciser la proportion.

Texte de la réponse

Les statistiques fournies dans les tableaux ci-après, portent uniquement sur les congés de maladie, maternité, paternité et adoption pris par ces agents. En effet, nous ne disposons pas des données concernant les absences autorisées par les chefs d'établissement. Ainsi, sur l'année scolaire 2007-2008 dans le Tarn, 40,2 % des enseignants du secondaire ont pris soit un congé maladie (c'est-à-dire maladie ordinaire, congés longs, accident du travail ou maladie professionnelle), soit un congé maternité, paternité ou adoption (tableau 1). C'est cinq points de moins que le niveau national. En revanche, la durée moyenne des congés pris par les enseignants qui se sont arrêtés est plus élevée dans le Tarn (38,2 jours en moyenne) qu'au niveau national (32,5 jours). La durée moyenne des congés est tirée à la hausse par les arrêts de longue durée (maternité ou paternité, accident du travail ou maladie professionnelle et autres congés longs) qui concernent au maximum 6,9 % des enseignants du secondaire exerçant dans le Tarn (7,4 pour la France entière). Si on s'intéresse uniquement aux maladies ordinaires, la durée moyenne est de 17 jours environ pour les 37 % des enseignants qui ont été concernés (14 jours et 42 % pour la France). Il convient de noter que les durées de ces congés sont calculées en tenant compte uniquement des dates de début et de fin, et comprennent donc les samedis, dimanches et vacances scolaires ce qui implique qu'elles sont ainsi notablement plus importantes que celles correspondant aux absences face à élèves. Pour exemple, un congé d'une semaine ne correspond en moyenne qu'à une absence de 3,5 jours face à élèves. Au total, près des trois quarts des enseignants du Tarn se sont absentés 3 jours et moins (cf. tableau 2) sur l'année scolaire 2007-2008.

Tableau 1
Répartition des congés selon le type

TYPE DE CONGÉS	SEXE	FRANCE			TARN		
		PROPORTION d'agents ayant pris un congé	DURÉE moyenne des congés des enseignants en ayant pris (1)	DURÉE moyenne globale des congés (2)	PROPORTION d'agents ayant pris un congé	DURÉE moyenne des congés des enseignants en ayant pris (1)	DURÉE moyenne globale des congés (2)
Maladie ordinaire	H	34,8	12,2	4,2	28,4	16,6	4,7
	F	47,6	15,0	7,1	43,2	16,9	7,3

Total	42,2	14,0	5,9	36,8	16,8	6,2	
Maternité, paternité ou adoption	H	4,0	11,4	0,5	3,4	11,5	0,4
	F	5,4	110,9	6,0	5,6	103,6	5,8
	Total	4,8	75,9	3,7	4,6	74,5	3,4
Congé long	H	1,5	281,7	4,2	1,3	302,5	4,1
	F	2,0	269,4	5,4	1,9	311,3	5,9
	Total	1,8	273,7	4,9	1,7	308,2	5,1
Accident du travail ou maladie professionnelle	H	0,7	46,5	0,3	0,2	50,5	0,1
	F	0,8	41,1	0,3	0,9	127,6	1,1
	Total	0,8	43,3	0,3	0,6	114,8	0,7
Tous congés confondus	H	38,7	23,9	9,3	31,7	29,4	9,3
	F	50,4	37,4	18,8	46,9	42,7	20,0
	Total	45,5	32,5	14,8	40,2	38,2	15,4

L'analyse des congés porte sur la durée annuelle des congés pris par les agents ayant été au moins un jour en congé pendant l'année scolaire 2007-2008. La durée des congés prend donc en compte les jours de congé pris entre le 1er septembre 2007 et le 31 août 2008.

(1) La durée moyenne des congés des enseignants en ayant pris est calculée en divisant le nombre total de jours de congés (y compris samedis, dimanches et périodes de vacances scolaires) par le nombre d'enseignants ayant pris un congé du type concerné.

(2) La durée moyenne globale des congés est calculée en divisant le nombre total de jours de congés (y compris samedis, dimanches et périodes de vacances scolaires) par le nombre total d'enseignants qu'ils aient pris ou non un congé.

Note de lecture : dans le département du Tarn, 28,4 % des hommes ont pris un congé de maladie ordinaire, pour ces hommes la durée moyenne est de 16,6 jours et de 4,7 jours si l'on tient compte de la totalité des hommes.

Tableau 2
Proportion des agents avant pris un congé selon durée
(En pourcentage.)

	0 JOUR	DE 1 À 3 JOURS	DE 4 À 5 JOURS	DE 6 À 15 JOURS	DE 16 À 29 JOURS	DE 30 JOURS et plus
Personnels enseignants du secondaire dans le Tarn	59,8	13,5	4,8	10,1	2,9	8,9
Personnels enseignants du secondaire en France	54,5	15	6,1	11,7	4	8,7

Source : extraction Santé des annuaires EPP, année 2007-2008.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67201

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12166

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3079